

BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie »

*Cette formation se fera à partir du premier septembre 2012
et remplace l'actuel BTS Esthétique-Cosmétique.*

Le titulaire du BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » peut assurer les fonctions suivantes :

- Expertise et conseil scientifiques et technologiques
- Gestion, management
- Animation, formation

EMPLOIS CONCERNES

- responsable d'institut, de spa, de centre de beauté, de parfumerie, d'entreprise de distribution
- conseiller de vente
- assistant chef de produit
- esthéticien(ne)
- conseiller expert
- formateur (France, International)
- animateur-formateur, marchandiseur
- technico-commercial
- technicien en biométrie et analyse sensorielle
- technicien en recherche et de développement...

TYPES D'ENTREPRISES

- instituts, spa, centre de bien-être
- entreprises de distribution : parfumeries, parapharmacie, grands magasins...
- entreprises de fabrication et de distribution de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- entreprises chargées d'évaluation cosmétique

L'AFFECTATION

Après un baccalauréat technologique STL STSS un baccalauréat professionnel esthétique ou un baccalauréat scientifique.

La demande d'inscription se fait par l'application « post bac ».

Un dossier papier est ensuite envoyé, il sera étudié en commission et le résultat enregistré sur « post bac ».

Les candidats retenus procéderont ensuite à leur inscription dans l'établissement.

LESETUDES

Deux ans.

28 heures de cours par semaine.

Les compétences communes s'acquièrent en première année.

Les compétences spécifiques de l'option choisie s'acquièrent en seconde année.

MANAGEMENT - FORMATION - MARQUE(S) - COSMÉTOLOGIE

Examen final en contrôle en cours de formation et ponctuel.

13 semaines de stage en entreprise sont obligatoires :

Pour des renseignements complémentaires, voir le site « Eduscol » quand le nouveau référentiel sera officiel.

POURSUITE D'ETUDES

Licence professionnelle.

Formation à l'étranger dans le cadre des programmes « Erasmus ».

EQUIPEMENT

Les étudiantes doivent acquérir une tenue et du matériel pour une somme voisine de 800€.